

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 55 (1992)

Artikel: La nécropole du haut Moyen Age au lieu-dit "Sur le Vieux-Moulin"
Autor: Auberson, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 118. Nécropole barbare «Sur le Vieux-Moulin». Fouille de 1951-1952. Ech.: 1:500.

I. La nécropole du haut Moyen Age au lieu-dit «Sur le Vieux-Moulin»

par Laurent Auberson

A la suite de l'analyse des anciennes constructions et des sépultures de l'église de Saint-Prex, il a paru utile de la compléter par une brève description du cimetière du haut Moyen Age découvert à proximité, au lieu-dit «Sur le Vieux Moulin». Il ne s'agit pas naturellement d'une étude exhaustive du site, qui mériterait un ouvrage en soi, ni même d'un réexamen complet du riche mobilier qu'il a livré, mais seulement d'une présentation sommaire destinée à faire ressortir les principales composantes du cimetière, et ses ressemblances ou différences par rapport aux tombes de l'église. Ces différences, notamment, nous paraissent soulever d'importantes questions.

Le site se trouve sur un plateau qui s'étend à une distance d'environ 100 m à l'est de l'église. Fouillé systématiquement en 1951-1952 par l'archéologue cantonal d'alors, Edgar Pélichet, le cimetière a révélé deux cent septante-quatre tombes, mais devait être certainement beaucoup plus vaste, si l'on en juge par les multiples découvertes faites précédemment, en particulier par Albert Naef en 1912 dans les alentours de l'église; d'autre part, l'exploitation de la gravière, qui a fait apparaître les tombes fouillées, a bien pu aussi en détruire d'autres auparavant. La fouille n'a malheureusement jamais fait l'objet d'une publication et notre analyse doit s'appuyer sur le manuscrit d'Edgar Pélichet. Mais si la fouille a été exhaustive en ce qu'elle a touché toutes les tombes repérées, en revanche la documentation en est tout à fait indigente: le plan général des tombes est schématique et l'on ne dispose d'aucun relevé de la position des squelettes, ni d'un catalogue exhaustif, ni d'aucune indication stratigraphique¹.

¹ Ces documents de fouille, la plupart à l'état de manuscrits, sont conservés aux Archives des Monuments historiques, sous la cote AMH A 161/5. De brefs articles ont été publiés après la fouille par MM. Pélichet et Sauter (voir la bibliographie). Dans notre mémoire de licence sur les sépultures de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age dans le pays de Vaud, nous avons déjà donné une brève description de ce site. Cette notice est remplacée par le présent texte.

La disposition générale des tombes (fig. 118) révèle non pas une «absence d'un plan précis, d'une ordonnance», ainsi que l'écrivit Pélichet, mais une lecture sommaire du plan suffit à suggérer des groupements locaux significatifs, comme par exemple à côté de la tombe 48. Cela montre bien la nécessité d'une analyse détaillée par tombe, sur la base d'une chronologie la plus précise possible, qui peut faire apparaître des petits groupes. Les tombes dans l'ensemble montrent une orientation assez constante, la tête au sud-sud-ouest; l'absence totale de recoupements dans les tombes en pleine terre et en bois atteste avec certitude l'existence de marques de surface, dont nous n'avons aucun indice par ailleurs.

Les tombes sont de trois types: en pleine terre (on en dénombre 211), dallées (33) ou en cercueils de bois (30), mais le rapport ne donnant pas la liste exhaustive des tombes avec leurs caractéristiques et leur mobilier, nous ne pouvons pas connaître la répartition exacte et complète des cercueils de bois. Cependant, E. Pélichet la qualifie d'aléatoire: «le choix d'un cercueil de bois n'est pas l'effet d'une vogue particulière; on en trouve partout.» Nous devons donc admettre provisoirement et sur cette base que les cercueils ne formaient pas des groupes distincts. Ces cercueils de bois étaient assez frustes, la rareté des clous et des couvercles suggérant l'image de caissons préaménagés dans les fosses.

Au contraire du groupe précédent, les tombes dallées, figurées par un graphisme distinct sur le plan, montrent une nette concentration dans le secteur nord-est du cimetière, qu'elles occupent presque exclusivement. Ce groupe, dont nous étudierons encore le mobilier, est vraisemblablement plus récent que celui des tombes en pleine terre, car la tombe 29 montre le recoupement d'une tombe en pleine terre par un caisson dallé. La plupart étaient maçonnées au mortier à la chaux. Plusieurs de ces tombes construites contenaient deux squelettes, dont l'un était parfois rassemblé dans un caisson de réduction: la coutume, fréquente dans tous les cimetières comprenant des tombes à parois et

couverture construites en dur, peut témoigner de la volonté de réutiliser, génération après génération, les mêmes lieux de sépulture, par exemple dans un cadre familial.

Sur l'ensemble, on compte trente-et-une tombes d'enfants; dans la mesure où le rapport permet de l'apprécier, il ne semble pas qu'aucune fût particulièrement riche en mobilier, à l'exception de la tombe 255, qui contenait un ardillon à décor en cloisonné et une paire de fibules à rayons en bronze doré.

En ce qui concerne le mobilier, il est frappant de constater l'absence totale de plaques-boucles de ceintures en fer damasquiné d'argent des types A, B et C² rencontrés dans la plupart des autres sites importants. Il faut en tirer une conclusion d'ordre chronologique avant tout, à savoir que la période d'utilisation du cimetière ne doit pas atteindre le 7^e siècle, qui voit l'apparition de ce type d'objets; mais cette absence doit aussi avoir des raisons d'ordre ethnique ou culturel, puisqu'on ne trouve pas non plus de garnitures en bronze à décor gravé (type D), que Max Martin³ fait remonter au 6^e siècle et dont la filiation à la tradition romaine tardive est communément admise, tandis qu'on en rencontre dans le cimetière proche de Saint-Sulpice⁴, également dans un contexte du 6^e siècle. Or, c'est de cette époque que datent de nombreux objets découverts à Saint-Prex. Ce serait donc un indice, parmi d'autres que nous verrons, du caractère culturel original des objets et des hommes enterrés à Saint-Prex.

Sur l'ensemble des tombes, cent-deux contenaient du mobilier, soit 37%. Les plus beaux objets, déposés au Musée cantonal, appartiennent au fonds culturel germanique: fibules aviformes (5^e-6^e siècle), fibules zoomorphes (6^e siècle), fibules ansées à rayons (5^e-6^e siècle), boucles de ceinture en bronze doré à grenats cloisonnés (fin du 5^e et début du 6^e siècle). Nous sommes amené à croire que nous sommes en présence d'un élément de population

germanique, car ces objets forment une bonne part du mobilier, du reste assez clairsemé, du cimetière, et certains sont très rares en domaine burgonde.

Les cartes de répartition publiées dans le volumineux inventaire des fibules ansées de Herbert Kühn⁵ sont très riches en enseignements, mais ces résultats doivent être réexaminés à la lumière du plus récent état de la question⁶. La paire de fibules en bronze doré à cinq rayons de la tombe d'enfant 255, datant de la fin du 5^e siècle, appartient à une forme qui n'est représentée, dans le domaine burgonde, qu'ici et à Saint-Sulpice⁷, la plupart provenant du sud de l'Allemagne. Les fibules à trois rayons, en argent, de la tombe 135, pourraient dater de la même époque⁸; la paire découverte à Saint-Prex constitue l'une des trouvailles les plus occidentales et la seule en domaine burgonde.

⁵ H. Kühn, *Die germanischen Bügelfibeln...*, type 10, p. 689, type 64, p. 728, type 76, p. 895.

⁶ R. Marti, ouvrage cité (voir les notes suivantes).

⁷ La paire de fibules trouvée dans la tombe 57 de Saint-Sulpice est très semblable, dans ses dimensions, sa forme et son décor, à celle de Saint-Prex. R. Marti (ouvrage cité, pp. 35-40) propose, à l'aide d'arguments qui nous paraissent convaincants, d'anticiper la datation de H. Kühn. R. Marti situe les fibules de Saint-Sulpice et Saint-Prex dans un sous-groupe précoce dont elles sont les seuls représentants. Il faut selon lui dater ces pièces de la fin du 5^e siècle encore, soit pendant la période suivant immédiatement l'installation des Burgondes en Sapaudia. Cette datation précoce est confirmée par la présence dans la même tombe de Saint-Sulpice d'un miroir de type hunnique, témoin des relations des Burgondes avec ce peuple asiatique (R. Marti, ouvrage cité, pp. 92-93). Que la zone de répartition préférentielle des fibules de ce type coïncide avec le territoire occupé par les Alamans ne doit pas nous déranger, car les Burgondes ont comblé le vide laissé par ceux des Alamans qui avaient franchi le Rhin en 259-260. Voir à ce sujet H.H. Anton: «Burgunden. Historisches», *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, vol. 4, Berlin / New York, 1981, pp. 235-248.

⁸ Si l'on suit l'hypothèse de R. Marti (ouvrage cité, p. 48), selon laquelle les fibules à décor cloisonné de grenats auraient remplacé, à la demande des femmes Franques, Burgondes ou Alamannes, les fibules en métal coulé (comme celles à trois rayons, par exemple), il faudrait alors également reculer la datation de ce dernier type au 5^e siècle ce que rien ne nous permet d'exclure *a priori*. La carte de répartition publiée par H. Kühn (ouvrage cité en note 5, p. 727) montre une forte concentration au bord de la mer Noire et le long de la voie danubienne, ainsi qu'en Italie du nord et au bord de la Baltique, entre la Vistule et le Niémen; or, on sait que les Burgondes sont originaires de l'île de Bornholm sur la Baltique et que leurs migrations les ont ensuite conduits sur les rivages de la Vistule et de là en direction du Rhin. Voir H.H. Anton, article cité à la note précédente. L'attribution par Kühn de ces objets aux Ostrogoths n'est donc peut-être ni nécessaire ni exclusive et l'on ne serait pas obligé de se référer à l'influence de Théodoric pour dater du 6^e siècle leur diffusion au nord des

² Nous reprenons ici la classification encore communément admise de ces objets. L'étude la plus exhaustive reste celle de R. Moosbrugger-Leu, *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz*, dont les datations ont été corrigées par M. Martin, «Bemerkungen...».

³ M. Martin, art. cité.

⁴ Dans les tombes 73bis et 76 (de cette dernière garniture n'est conservée que la boucle). Voir R. Marti, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice*, pp. 86-89, 179-180, 212.

Les fibules en bronze cloisonné de grenats, à cinq rayons, de la tombe 100, de la fin du 5^e siècle, n'ont de pareilles, en milieu burgonde, qu'à Saint-Sulpice⁹. Les petites fibules hippomorphes en argent de la tombe de femme 30, d'une facture assez naturaliste, peuvent être datées de la fin du 5^e ou du début du 6^e siècle; la tombe 118 contenait une fibule d'un type proche, figurant un cavalier monté aux bras écartés, que nous attribuons au 6^e siècle¹⁰. La présence de ces objets est moins exceptionnelle en milieu burgonde, mais les cartes de répartition montrent les mêmes foyers de concentration que les fibules ansées, à savoir le sud de l'Allemagne, la voie rhénane, le Bassin Parisien et le Pays de Vaud. Si les motifs figurés se rattachent nettement à la tradition antique, leur traitement parfois très stylisé et surtout le fait même que ces fibules soient portées sur le costume funéraire sont des caractéristiques germaniques. Pour les objets d'orfèvrerie, mentionnons encore les fibules aviformes des tombes 48, 155 et 178, qui se situent entre le milieu du 5^e et le milieu du 6^e siècle et sont particulièrement prisées chez les peuples germaniques¹¹. C'est dans le même cadre chronologi-

Alpes. En reconnaissant ici la complexité du problème des relations des peuples germaniques entre eux, que seule une étude exhaustive et approfondie du matériel de Saint-Prex nous permettrait de démêler quelque peu, nous proposons comme hypothèse d'attribuer les fibules à trois rayons de Saint-Prex aux Burgondes eux-mêmes; cela n'exclut nullement du reste qu'ils aient pu emprunter cette forme à d'autres peuples. De ce flou n'émerge qu'une certitude: cette paire de fibules n'est pas de production locale.

⁹ Dans les tombes 97 et 133. De cet objet également, la datation a été anticipée par R. Marti (ouvrage cité, pp. 44-49). Les nombreux exemples comparatifs fournis par cet auteur et ceux auxquels il se réfère offrent une solide argumentation permettant de situer les débuts de l'orfèvrerie cloisonnée au nord des Alpes vers le milieu du 5^e siècle déjà. Cette technique décorative, si elle a été particulièrement prisée par les peuples germaniques, n'a pas été introduite par eux mais empruntée aux ateliers méditerranéens, parmi lesquels ceux de Byzance ont dû jouer un rôle prépondérant. On peut donc vraisemblablement admettre une production locale dans le Bassin Parisien, le sud de l'Allemagne et le royaume burgonde, ces trois régions constituant les noyaux de répartition.

¹⁰ R. Marti (ouvrage cité, pp. 52-60) a également procédé à un réexamen détaillé de ces objets, également représentés à Saint-Sulpice. Il faut malheureusement déplorer l'oubli, dans la série comparative, de la paire de fibules de la tombe 30 de Saint-Prex. La datation s'avère plus délicate que pour les fibules ansées et se heurte aux limites d'une méthode qui ne peut dans bien des cas se fonder que sur des appréciations stylistiques.

¹¹ Voir Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowingerzeit*, vol. 1, p. 37, 201 et vol. 2, pl. 49 (exemples comparatifs).

que que se rangent les diverses boucles de ceinture à décor en cloisonné, à crochet damasquiné, à plaque réniforme ou à plaque ou boucle sertie d'une pierre¹².

Si ces objets révèlent un milieu fortement influencé par la mode germanique, nous sommes en revanche surpris par la rareté des armes, dont l'inventaire se limite à deux scramasaxes et une francisque (dans la tombe 63). Cette hache de guerre, de forme simple et élancée, peut être datée de la fin du 5^e ou du début du 6^e siècle, d'après les exemples illustrés dans l'ouvrage de Moosbrugger-Leu¹³. De même, les monnaies (il ne s'agit que de monnaies ou demi-monnaies romaines) et la céramique (présente dans trois tombes dallées) sont rares.

La répartition du mobilier, à première vue, ne présente pas de groupements significatifs. Entre les divers types de tombes, elle se présente comme suit:

81 des 211 tombes en pleine terre	
contiennent du mobilier	(38,4%)
9 des 30 tombes en cercueils	
contiennent du mobilier	(30%)
12 des 33 tombes en dalles	
contiennent du mobilier	(36,4%)

La répartition des objets entre sépultures masculines et féminines présente une proportion nettement plus forte pour les premières, mais la part des squelettes dont le sexe n'a pas pu être déterminé, à cause d'un sol peu favorable à la conservation des ossements, est trop importante pour qu'on en puisse tirer une conclusion valable. D'autre part, les objets les plus riches se trouvent dans des tombes de femmes dont ils constituent des éléments de parure.

Nous pouvons cependant constater que quelques tombes paraissent particulièrement riches (tombes 255, 48, 100) Tandis que la première est une tombe d'enfant, les deux autres peuvent avoir été les sépultures d'individus suffisamment importants pour déterminer un alignement ou un groupement de quelques sépultures voisines. Il est à remarquer que ces deux dernières sont des tombes féminines¹⁴

¹² Moosbrugger-Leu, *ibid.*, vol. 1, pp. 121, 141-144.

¹³ Moosbrugger-Leu, *ibid.*, vol. 1, p. 96 et vol. 2, pl. 16. 1 et 16.2.

¹⁴ Selon les notes anthropologiques contenues dans le rapport manuscrit, la tombe 48 est une tombe de femme; le sexe de l'occupant de la sépulture 100 n'a pas pu être déterminé, mais le type d'objets déposés en fait assurément une femme.

et qu'aucune tombe masculine ne paraît nettement mise en évidence par la richesse de son mobilier. Mais, en l'absence de données stratigraphiques et d'une chronologie détaillée, nous ne pouvons pas nous avancer ici davantage.

Il ne nous paraît pas possible de tirer de la répartition du mobilier une image du développement du cimetière: ainsi peut-on remarquer que des objets bien datés et plus ou moins contemporains, comme les fibules à rayons, se répartissent dans toutes les extrémités du cimetière, de même que les fibules zoomorphes. Ces dernières soulèvent un autre problème: une paire en a été retrouvée dans une tombe en dalles (tombe 30), qui date probablement de la fin du 5^e siècle, tandis que l'autre paire provient de la tombe 118, en pleine terre, et doit être légèrement plus tardive. Les deux tombes, situées dans des parties périphériques de la nécropole, ne se présentent pas dans la séquence chronologique habituelle des cimetières en campagne, qui voit les tombes en bois remplacées par des tombes en pleine terre puis des caissons en dalles¹⁵. Il est toujours possible d'envisager un certain retard entre la fabrication d'un objet et son dépôt dans une tombe, mais la présence d'un scramasaxe dans la tombe dallée n° 7 laisse plutôt penser que les traditions germaniques se sont maintenues dans ce type de tombes. Cette coïncidence chronologique montre surtout que des formes de tombes différentes ont coexisté, pendant une durée qu'il est difficile encore d'apprécier, dans le même cimetière.

La question de la chronologie des types de tombes ne se limite pas à son aspect formel, mais prend ici une vaste implication touchant à l'interprétation ethnique de la population inhumée. Malgré les nuances qu'il faut apporter à cette image de développement, et sous réserve d'une exploitation exhaustive des documents, il semble clair qu'à Saint-Prex également, les coffres en dalles constituent la dernière phase du cimetière. La répartition des objets nous permet d'attribuer le regroupement spatial des tombes dallées à la simple contingence de l'extension du cimetière et non à la présence d'un groupe ethnique ou social bien distinct.

¹⁵ Recherches inédites (mémoire de licence) de l'auteur sur la documentation déposée aux archives des Monuments historiques de l'Etat de Vaud.

La très forte prépondérance des tombes en pleine terre ou en cercueils s'accorde avec la qualité du mobilier pour conférer au cimetière un caractère nettement germanique. A cela s'ajoute l'absence de certains objets rattachés à la tradition romaine tardive, comme les garnitures de ceinture en bronze à décor gravé, de type D. La céramique, qui comprend notamment la forme typique des vases à panse bitronconique, dite burgonde mais en réalité de tradition indigène¹⁶, se trouve exclusivement dans les tombes en dalles. La production de ces formes ne commence vraisemblablement qu'au 6^e siècle¹⁷. E. Pélichet avait donc bien vu que le dépôt de céramique témoigne de l'assimilation des Burgondes.

Le cimetière dans son ensemble donne l'impression d'une grande homogénéité, puisque les objets typiquement germaniques se répartissent aléatoirement et non dans des secteurs particuliers. Cette image est confirmée par l'étroitesse de la fourchette chronologique, qui ne doit guère couvrir plus d'un siècle, entre le milieu du 5^e et la fin du 6^e siècle au plus tard, aucun objet ne pouvant être daté avec certitude du 7^e siècle.

Il convient dès lors de se demander à quel élément de population nous avons affaire. La question n'est pas vaine car le cimetière de Saint-Prex présente, tout comme, dans une moindre mesure, celui de Saint-Sulpice, une concentration exceptionnelle d'objets d'orfèvrerie cloisonnée qui caractérise plutôt les dépôts francs ou alamanniques. Si l'on admet en 443 un apport de population burgonde non négligeable et assez uniformément réparti entre la Côte lémanique, la région genevoise et la Bourgogne, il faudrait s'attendre à davantage de découvertes de ce type dans la région.

La chronologie nous permet d'éliminer sans hésitation la possibilité d'un peuplement alamannique, ou franc pour le début de l'occupation. De plus, si le type d'objets peut nous rapprocher de ces peuples, il n'en est rien de leur fréquence, qui reste très faible en comparaison de celle des nécropoles mérovingiennes. La

¹⁶ Ainsi que l'a démontré H. Gaillard de Sémainville, dans *Les cimetières mérovingiens de la Côte chalonaise et de la Côte mâconnaise*, Dijon, 1980 (*Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 3^e supplément), p. 174.

¹⁷ Voir R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz...*, vol. 1, p. 248.

présence d'établissements francs a pu être décelée en pays burgonde, dans le cimetière de Saint-Vit (département du Doubs, France)¹⁸; mais dans ce cas, les ethnies se répartissent en deux nécropoles absolument distinctes, autant dans l'espace que par leur type de mobilier, la communauté franque se manifestant notamment par le dépôt d'armes. Plus près de nous, le cimetière d'Ursins VD, découvert depuis le 17^e siècle et dont nous ne connaissons plus que le mobilier, pourrait représenter un cas de colonisation germanique de type «militaire» et donc peut-être franque; il diffère totalement de Saint-Prex, par la quantité d'armes et d'éléments de parure masculins; l'occupation paraît aussi nettement plus tardive¹⁹. A Saint-Prex, le type social du prince-guerrier est totalement absent et la population nous a laissé une image relativement modeste et homogène. En réalité, nous ne pouvons identifier qu'un seul critère qui rapproche notre cimetière de ses contemporains francs. Contrairement à ce qui se passe le plus souvent en milieu burgonde, on n'observe pas à Saint-Prex un accroissement du taux de tombes à mobilier au cours du temps, depuis les tombes en pleine terre ou en cercueils jusqu'aux tombes dallées, mais au contraire une stabilité, voire une légère régression qui rappelle le phénomène que connaissent les nécropoles franques, où le mobilier commence à se raréfier déjà entre le 6^e et le 7^e siècle²⁰.

Sur la question ethnique, c'est l'anthropologie qui nous apporte une réponse sans équivoque. La présence de Burgondes est attestée par quatre tombes en pleine terre ne contenant aucun mobilier notable, deux tombes féminines et deux masculines (101, 165, 187 et 236), dont les défunts présentent une déformation crânienne artificielle. Nous sommes dès lors en présence de Burgondes des premières générations suivant leur installation dans notre région en 443, générations dans lesquelles est

encore attestée parfois cette étrange coutume de se faire allonger le crâne dès la naissance au moyen de bandes serrées. L'ensemble des sites sur lesquels on la rencontre est suffisamment connu pour que l'on puisse affirmer que cette coutume a été rapidement abandonnée²¹. Il est significatif qu'à Saint-Prex également, on ne la trouve pas associée à du mobilier funéraire du 6^e siècle. L'interprétation de ces individus comme Burgondes authentiques est renforcée par l'extension de l'émail interradiculaire des molaires, que M.-R. Sauter avait reconnue comme un caractère mongoloïde transmis par les Huns aux Burgondes.

L'interprétation archéologique que nous venons d'esquisser et les éléments anthropologiques dont nous disposons nous autorisent une conclusion sûre. Saint-Prex est un témoignage de l'établissement dans nos régions des premiers Burgondes, dès 443. Comme sur le site de Saint-Sulpice, l'installation a même été si précoce que les nouveaux venus y ont laissé des objets dont ils avaient pris le goût de se parer ou qu'ils avaient acquis ou fabriqué eux-mêmes au contact d'autres populations germaniques qu'ils côtoyaient dans leur ancienne région d'établissement.

Si le mobilier funéraire de Saint-Prex est si rare en milieu burgonde, il ne nous semble ni nécessaire ni historiquement possible d'en chercher l'explication dans une autre ethnie. Le cimetière de Saint-Prex est plutôt l'image d'un établissement de Burgondes tout à fait authentiques, qui ont colonisé la côte lémanique et fondé leur capitale à Genève. La qualité relative des objets peut même faire penser à un groupe social privilégié, car d'autres sites où sont attestés à la même époque les caractères anthropologiques des Burgondes ne sont pas aussi riches²². Mais il est aussi possible que notre image du peuplement burgonde soit en-

¹⁸ Voir H. Gaillard de Sémainville, «Burgondes et Francs», p. 59-60.

¹⁹ Le mobilier d'Ursins fait l'objet de mentions ponctuelles dans divers ouvrages, notamment J. Werner, *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*, p. 63; R. Moosbrugger-Leu, *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz...* et *Die Schweiz zur Merowingerzeit...* (voir les index).

²⁰ Voir P. Périn, *La datation des tombes mérovingiennes...*, p. 117.

²¹ Sur toutes les questions anthropologiques, voir M.-R. Sauter, *Contribution à l'étude anthropologique des populations du haut moyen âge...*, «Sur des crânes déformés de la nécropole de Saint-Prex», Sauter *et al.*, «Un mal de Pott du cimetière burgonde de Saint-Prex», ainsi que C. Simon, «La déformation crânienne artificielle de la nécropole de Ségnezin» et «Nécropole de Ségnezin... Etude anthropologique et paléodémographique». Contrairement à cet auteur, nous ne pensons pas que cette coutume ait subsisté jusqu'au 6^e siècle, car nous n'en avons pas de preuve archéologique certaine.

²² Par exemple à Nyon-Clémenty (inédit).

core nettement insuffisante; les découvertes de Saint-Prex peuvent se répéter ailleurs, tandis que les autres sites connus témoignent de Burgondes déjà passablement assimilés. D'un document aussi ponctuel il serait donc bien hardi de tirer des conclusions sur la densité de cet apport de population, en voulant par exemple le limiter à quelques sites privilégiés.

Depuis plusieurs décennies, la science historique et archéologique a mis en évidence cette notion fondamentale d'assimilation. Dès lors, il est généralement admis que la fusion s'est réalisée rapidement et aisément entre Burgondes et Gallo-Romains, sans doute davantage qu'avec d'autres peuples germaniques introduits dans l'Empire. La pauvreté des dépôts funéraires, l'adoption de formes artistiques antiques et le rapide abandon de la coutume de la déformation crânienne artificielle en témoignent. Notre territoire ne montre guère non plus de ségrégation entre cimetières (à défaut de connaître les habitats, il faut bien se rabattre sur cette seule source d'information) indigènes et cimetières germaniques.

Saint-Prex pourrait constituer une exception à cet égard et prend ainsi une signification très importante. Si le cimetière du Vieux-Moulin possède des caractéristiques propres remarquables, il acquiert encore bien plus de valeur et d'intérêt lorsqu'on le compare aux tombes qui entourent les églises successives ou ont été abritées par elles. C'est le seul exemple connu de cimetière burgonde (au sens propre !) proche d'une église du haut Moyen Âge. Il est certain que les deux lieux d'inhumation ont coexisté pendant un temps, assez court, qui équivalait au plus à la durée d'utilisation du cimetière du Vieux-Moulin, soit pendant environ un siècle, car il ne doit pas avoir été abandonné après la seconde moitié du 6^e siècle. L'absence de continuité spatiale entre les deux cimetières, malgré leur proximité, ne prouve rien à elle seule, mais elle s'accompagne d'une nette différence dans l'orientation générale des tombes. Plus frappante encore est la rareté des objets découverts dans les sépultures de l'église. On pourrait supposer malgré tout l'existence d'un cimetière unique, mais la divergence d'orientation n'en laisserait pas moins l'image de groupes bien distincts.

Il y a donc assurément deux populations à Saint-Prex, l'une gallo-romaine, l'autre burgonde. Nous proposons d'expliquer leur discri-

mination, tout à fait pacifique du reste, par des raisons religieuses. Les Burgondes ont en effet conservé jusqu'au 6^e siècle leur confession arienne et cela les a tenus éloignés, sinon des populations catholiques gallo-romaines, du moins certainement de leurs sanctuaires et des complexes funéraires qui y étaient associés. La proximité des cimetières nous permet de penser que, si notre hypothèse est valable, l'obstacle confessionnel était beaucoup moins infranchissable dans la vie quotidienne d'une population rurale que dans les écrits des docteurs de l'Eglise. Nous sommes conforté dans notre interprétation par la chronologie du cimetière. La période de l'abandon correspond au moment où les Burgondes, suivant leur roi Sigismond, ont adopté le catholicisme, dès 516, si l'on tient compte d'une période d'adaptation d'une ou deux générations. Cette conversion a donc rendu superflu un cimetière distinct de celui entourant l'église et les Burgondes ont ainsi achevé leur assimilation, qui se manifeste sur le plan archéologique par l'adoption des tombes en dalles, d'abord au Vieux-Moulin, puis dans et autour de l'église, où les formes de tombes construites en dur sont de très loin les plus représentées.

Saint-Prex est donc un document archéologique exceptionnel, probablement le seul qui permette d'appréhender concrètement l'assimilation des Burgondes au monde gallo-romain catholique. Site privilégié pour l'archéologue, mais peut-être aussi privilégié dans le contexte culturel de l'époque. On peut supposer que le mausolée gallo-romain est l'unique vestige d'un site important qui a déterminé la formation d'une communauté paroissiale, mais a aussi exercé un attrait sur les Burgondes, pour autant toutefois que ceux-ci aient été libres de choisir leurs lieux d'établissement. De plus, la fondation de la première église peut être intervenue comme réaction au voisinage nouveau de l'hérésie arienne; suivant le même raisonnement, on pourrait lier la construction de la deuxième église, datée par P. Eggenberger et Ph. Jaton du 6^e ou du 7^e siècle, à l'accroissement subit de la communauté catholique.

L'importance des questions soulevées ici et les directions de recherche suggérées par nos interprétations, qui conservent un caractère provisoire, ne font que plus vivement souhaiter une étude exhaustive sur le cimetière du Vieux-Moulin.